COMMUNE DE FRASNE LES MEULIERES

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2023 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. CARTANT-FRANCIOLI Bernadette, Mme DARNEY-PATOZ Lydia, DIET Cécile, LONDE Marie, MOUGENOT Adeline, BONVALOT Régis, CHAPIN Jean-Paul, COMTE Joël, DAUBIGNEY Fabrice, FOUCHEYRAND Laurent.

Procuration : M. CHATILLON Roger à M. FOUCHEYRAND Laurent

Absent : 0

Membres exercice = 11 - Présents = 10 - Votants = 11
Quorum : 6

Convocation : 11/05/2023 - Affichage : 11/05/2023
Date de publication : 26/05/2023

ORDRE du JOUR

1 - Désignation du secrétaire de séance.
2 - Approbation du Procès-Verbal du 07/04/2023.
3 - Rapport d'activité du Grand Dole.
4 - Répartition des subventions 2023.
5 - Plan de financement de la rénovation de l'éclairage public.
6 - Référent santé.
7 - Renouvellement des membres de la commission de contrôle de la liste électorale.
8 - Questions diverses.

Début de séance : 20h00

1 - Désignation du secrétaire de séance.

M. Fabrice DAUBIGNEY est le secrétaire de séance.

2 - Approbation du Compte-Rendu du 07/04/2023.

M. Le Maire nous fait part d'une erreur lors du dernier Procès-Verbal sur le budget primitif d'investissement qui au lieu de 50 418 € passe à 43 284 €.

- **Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.**

3 - Rapport d'activité du Grand Dole

Dorénavant, le rapport d'activité est envoyé par le Grand Dole au format numérique, celles ou ceux qui le désirent peuvent demander la version papier à la mairie, il également est consultable à la Mairie.

4 - Répartition des subventions 2023

Pour rappel, il est prévu au budget primitif 2023, 1 200 € pour les subventions aux associations.

Le conseil municipal a fait le choix de privilégier les associations implantées localement. Toutes les associations qui bénéficieront d'une subvention ont fourni une demande accompagnée de leur bilan financier 2022.

Bénéficiaires	Répartition 2023
Comité de défense des hôpitaux de Dole	100 €
Serre Vivante	100 €
Comité des fêtes de Frasne les Meulières	150 €
CRIC	150 €
Souvenir français	50 €
Petits nounours	50 €
École (déjà attribuée)	400 €
Somme non attribuée	***200 €***
Total	**1 200 €**

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions proposées.**

5 - Plan de financement de la rénovation de l'éclairage public.

M. Le Préfet a accordé 5 123 € HT d'aide à la commune plus les 4 270 € HT du département du Jura. La commune est subventionnée à 55% pour un devis total de 17 075 € HT. Ce qui représente un coût de 7 682 € HT à la charge du budget communal.
M. Le Préfet demande une délibération correspondant au plan de financement définitif en raison des subventions définitivement accordées.

- **Le conseil municipal accepte à l'unanimité le plan de financement.**

6 - Référent santé

M. le Maire nous indique que pour le moment faute de candidat il n'y aura donc pas de référent santé à Frasne Les Meulières.

7 - Renouvellement des membres de la commission de contrôle de la liste électorale

M. le Maire nous indique qu'il a reconduit la dernière liste en cours. Il nous annonce la composition des 6 personnes (3 titulaires et 3 suppléants). Cette commission contrôle la régularité des mouvements sur la liste électorale.
TITULAIRE : Mmes ROMANET Irène et MISIR Valérie et M. CHATILLON Roger.
SUPPLEANT : Mme DARNEZ-PATOZ Lydia et MM. VEQUAUD Dominique et DELIAVAL Thomas.

Cette liste est reconduite jusqu'à la fin de la mandature.

8 - Questions diverses.

- La maison de services de Moissey à un déficit de 28 687 € qui est à la charge de la commune de Moissey. Il est précisé qu'à partir du mois de juin 2023 un service carte d'identité et passeport sera mis en place et qu'elle dispose déjà d'un photomaton.

- Une Cyclo-Sportive traversera le village le 29 juillet. Les organisateurs recherchent des bénévoles.

- Pont : Suite à l'accident de pont qui a eu lieu en Italie, le gouvernement a décidé une vérification de tous les ponts sur le territoire national. La commune s'est inscrite pour bénéficier d'une visite par un bureau spécialisé des ponts situés chemin du tacot et celui du chemin d'exploitation de Traisage.

- Le 9 juin 2023 : il y aura un Conseil municipal obligatoire suite aux élections sénatoriales qui elles auront lieu le dimanche 24 septembre 2023.

- Le logement situé au-dessus de la salle du conseil sera vacant à la fin de l'été.

- M. Le Maire nous indique qu'à la suite de la dernière conférence des Maires le sujet du FRELON ASIATIQUE a été évoqué. Le Grand Dole propose un achat groupé de pièges pour un coût unitaire de 70 €, le Maire a commandé un piège pour piéger les femelles.

- Une livraison de Fioul a eu lieu à la mairie. Cette année la facture s'élève à 1 531 €. La consommation a été réduite de 189 litres.

- Proposition d'un Café du dimanche :
  Le but est de réunir les gens autour d'un café ou autres les premiers dimanches de chaque mois soit au jardin de la Mairie ou au Caveau Municipal en cas de pluie.
  Le premier rendez-vous est fixé le 04/06/2023 à 9h30.

- M. CHATILLON Roger a proposé ses services à la commune pour tondre les fossés au printemps l'entreprise AGRI ENVIRONNEMENT sera sollicitée pour un nettoyage plus complet à l'automne. Ce qui fait économiser 400 € sur le budget.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 9 juin 2023 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance | Le Maire

MAIRIE DE FRASNE LES MEULIÈRES JURA

Fabrice DAUBIGNEY | Jean-Paul CHAPIN